

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025  
BULLETIN D'INFORMATION DE DÉCEMBRE

Bonjour chers parents,

Voici le dernier bulletin d'information en cette année 2024. Profitez bien des vacances qui arrivent à grands pas. Amusez-vous en famille pour que joie et fous rires meublent vos journées! Divertissez-vous et savourez pleinement tout le temps qu'il vous sera possible de passer en famille. Nous serons très heureux de retrouver vos enfants en janvier 2025!

Le personnel de l'école se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année!

Bonne lecture,

*Nathalie Bôulanger*  
Directrice de l'école



## DATES IMPORTANTES

- Lundi 9 décembre :** Journée pédagogique, le service de garde est ouvert
- Vendredi 20 décembre :** Fin des classes et départ des autobus une heure plus tôt (14h20)
- Du 23 décembre au 3 janvier :** Congé des Fêtes
- Lundi 6 janvier :** Journée pédagogique, le service de garde est ouvert

## TRANSPORT SCOLAIRE DEVANCÉ – VENDREDI 20 DÉCEMBRE

Par tradition, le CSSRS accorde un congé de Noël à tous les élèves une heure avant la fin habituelle des classes. **Le vendredi 20 décembre, l'école se terminera donc à 14 h 20. Le transport sera aussi devancé d'une heure.** Le service de garde assurera la relève jusqu'à 17 h 30 pour les élèves inscrits. Nous vous invitons à prévoir quelqu'un à la maison pour accueillir les enfants transportés par autobus.

## ACTIVITÉS PARASCOLAIRES – SESSION HIVER 2025

Les quatre écoles secondaires du CSSRS proposent aux élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année du primaire de commencer l'année 2025 en force grâce à des activités parascolaires captivantes!

Pour en savoir plus sur les activités de l'hiver 2025, ainsi que sur les dates limites pour l'inscription, consultez la page <https://cssrs.gouv.qc.ca/activitesprimaire>



# PANIERES DE NOËL

## Collecte de denrées non-périssables pour Moisson Estrie

En cette fin du mois de novembre, les élèves de la classe de 5<sup>e</sup> année de Madame Nancy Rodrigue ont lancé la traditionnelle collecte de denrées non-périssables pour l'organisme Moisson Estrie qui se déroulera **jusqu'au 13 décembre**.

## Défis de la directrice et de l'ADPEC !

Mesdames Nathalie, directrice et Julie, ADPEC renouvellent leur défi de l'an dernier soit d'offrir un don personnel de 0,10\$ par denrée !



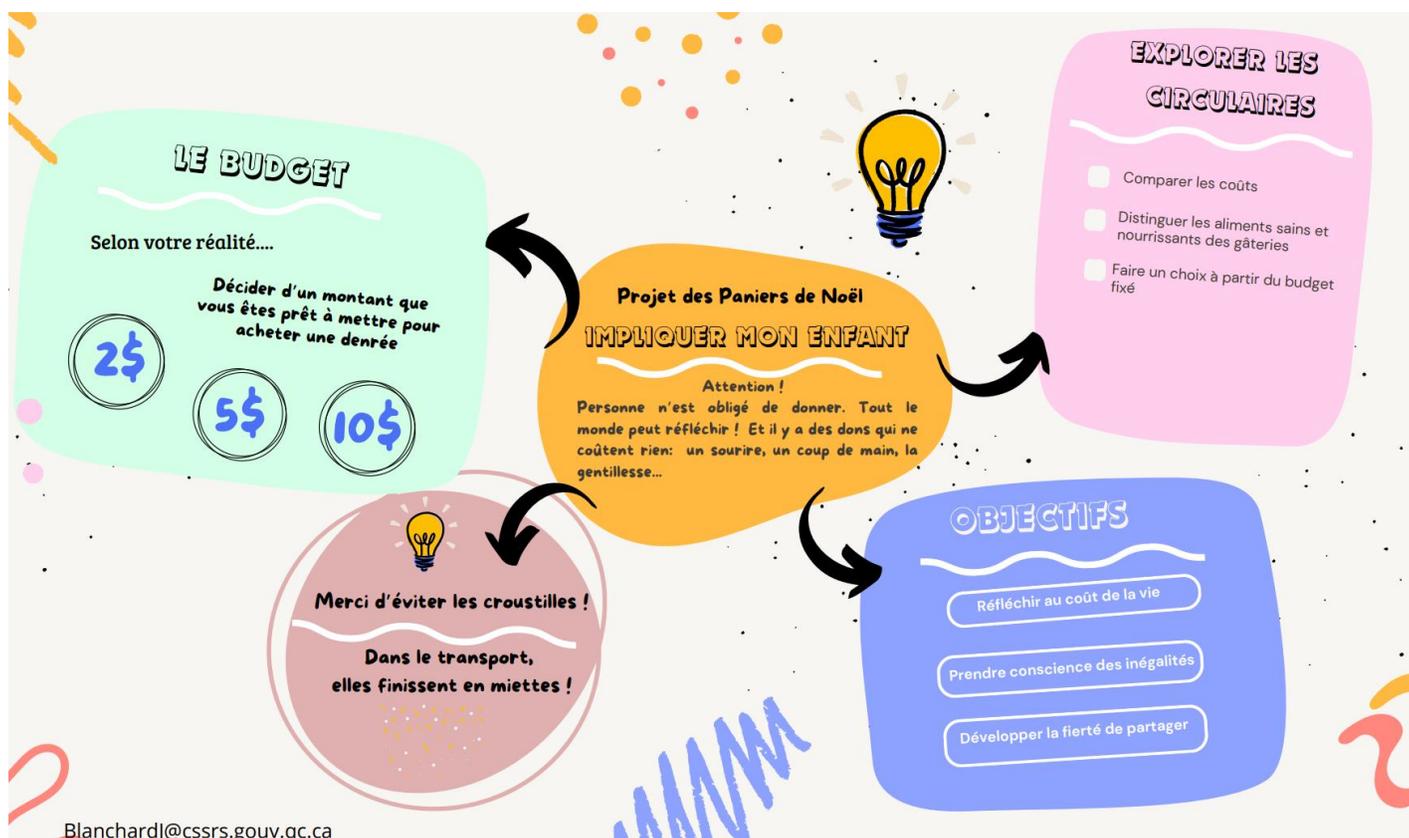
✨ En 2023, 291 denrées ont été récoltées et 29,10\$ x 2 ont été donnés !

Les élèves ont fixé l'objectif 2024 à **300 denrées** !



Saviez-vous qu'avec un don de **1\$**, Moisson Estrie est capable d'acheter l'équivalent de **14\$** de denrées ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter **Julie Blanchard**, animatrice de développement personnel et de l'engagement communautaire : [BlanchardJ@cssrs.gouv.qc.ca](mailto:BlanchardJ@cssrs.gouv.qc.ca) ou l'organisme Moisson Estrie <https://www.moissonestrie.com/>



## SERVICE DE GARDE

**Il faut toujours appeler au SDG pour des modifications quotidiennes et cela avant 14h30.** Pour des cas exceptionnels après 15h, appeler au secrétariat. Les éducatrices du SDG prennent les appels à partir de 15h30

Un petit rappel des heures d'ouverture : 7h à 17h30.

Pour les enfants qui fréquentent le SDG le matin, prendre note que **si vous arrivez après 7h45, vous devez aller rejoindre votre éducatrice sur la cour d'école.** Le SDG favorise d'aller prendre l'air avec les enfants avant qu'ils rentrent en classe à 8h10.

La récréation se termine à 15h20. Si vous venez chercher votre enfant après cette heure, vous devez l'inscrire au SDG.

**Repas chaud du service de traiteur et absence** : si votre enfant est absent du SDG sur l'heure du midi et qu'il a un repas de réservé, merci de venir le récupérer le jour même au plus tard 11h15. S'il est impossible pour vous de passer le prendre, merci d'appeler au SDG pour informer madame Lisa-Anne de votre intention, si nous n'avons pas de nouvelle de votre part, le repas pourra servir de repas dépannage au besoin.



## PAUSES ET JEUX À L'EXTÉRIEUR – ON PROFITE DE L'HIVER



Même en période hivernale, les pauses et les jeux à l'extérieur sont extrêmement bénéfiques pour la réussite éducative de votre enfant, ainsi que pour son bien-être social, physique et psychologique. Afin de déterminer si les récréations auront lieu normalement, si elles seront écourtées ou si elles se dérouleront à l'intérieur, notre équipe prend toutefois en considération plusieurs facteurs (conditions météorologiques, niveau d'intensité des activités, etc.) et s'appuie sur les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie.

Dans tous les cas, il importe que chaque enfant soit vêtu adéquatement pour aller à l'extérieur. Comme mentionné dans le code vestimentaire, durant la période d'hiver, le port de l'habit de neige complet est **obligatoire** (manteau, pantalon, tuque, mitaines et bottes). N'oubliez pas de bien les identifier!

Voici quelques autres recommandations :

- Assurez-vous que votre enfant puisse être vêtu de couches de vêtements pouvant être mis ou enlevés facilement. Par temps froid, il faut couvrir le plus de peau possible.
- Pensez à un chapeau ou une tuque qui couvre les oreilles. La plus grande partie de la chaleur corporelle est évacuée par la tête et les oreilles sont particulièrement sensibles aux engelures.
- Préférez les mitaines aux gants par temps très froid. Votre enfant pourra ainsi y replier les doigts pour les maintenir au chaud.
- Choisissez des bottes chaudes et imperméables qui laissent assez d'espace pour bouger les orteils et pour ajouter une paire de bas supplémentaire, s'il y a lieu.

Source : [https://soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/safety-and-injury-prevention/winter\\_safety](https://soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/safety-and-injury-prevention/winter_safety)

# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT - CALENDRIER DES RENCONTRES

Les dates du Conseil d'établissement sont les suivantes :

- 10 décembre 2024
- 28 janvier 2025 (flottante)
- 18 mars 2025
- 10 avril 2025
- 10 juin 2025

Les rencontres ont lieu dans le local de rencontre de l'école, de 18h15 à 20h30.

Les membres du conseil d'établissement 2024-2025 sont :

Jonathan Therrien, parent, président du conseil d'établissement et représentant au comité de parents du CSSRS, Mélissa Leroux, parent, vice-présidente du conseil d'établissement, Nancy Rhéaume, parent, Stéphanie Marsan, parent, Marlène Côté, parent, Rosalie Lemay, parent substitut, Farah Lizotte, parent substitut, Lisa-Anne St-Pierre, technicienne au service de garde, Marie-Josée Benoît, secrétaire de l'école, Cyntia Gauthier, enseignante, Martine Godbout, enseignante, Bernard Ouellet, enseignant et Nathalie Boulanger, direction.

Si jamais, comme parent, vous avez des points que vous aimeriez apporter au conseil d'établissement, vous pouvez soit écrire un courriel à l'école [Samare@cssrs.gouv.qc.ca](mailto:Samare@cssrs.gouv.qc.ca) en indiquant que c'est pour le conseil d'établissement, en faire part à un des membres du conseil ou venir prendre la parole lors d'une des rencontres, un moment est prévu à chacune des rencontres pour le public. Bienvenue à tous!

Lorsque le procès-verbal d'une rencontre est adopté, il sera déposé sur le site de l'école.

[Conseil d'établissement - Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke \(gouv.qc.ca\)](http://Conseil d'établissement - Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (gouv.qc.ca))

## AIDE-MÉMOIRE POUR L'INSCRIPTION SCOLAIRE

**En résumé** Version 19-11-2024  
**L'inscription scolaire**  
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke Québec

Après plusieurs mois de réflexion et de consultation, de nouvelles politiques et procédures d'organisation scolaire ont été adoptées afin d'améliorer les services aux élèves. Voici les principaux éléments à retenir pour l'inscription de votre enfant.

**Principaux changements**

- 1 Paiements mensuels anticipés**  
Au primaire, les paiements pour le service de garde et le service des dîneurs de février maintenant avant de recevoir les services. **Il faudra, par exemple, payer au mois d'août pour bénéficier des services du mois de septembre.**
- Inscription au transport scolaire OU au service de garde**  
L'inscription au transport scolaire est maintenant obligatoire, si vous souhaitez et pouvez y avoir accès. De plus, vous ne pouvez pas être inscrit au transport scolaire ET au service de garde simultanément. Vous pourrez toutefois vous inscrire, par exemple, au transport scolaire le matin et au service de garde en après-midi.

**À réfléchir avant l'inscription**

- Dans le cas d'une garde partagée, déterminer l'adresse de résidence principale de l'élève. Cette adresse établira l'école fréquentée par l'enfant et le droit au transport scolaire ou non.
- Réfléchir à la pertinence d'effectuer une demande d'accès, chose de parent, à l'école.
- Déterminer les besoins annuels du ou des parents par rapport au transport scolaire, au service des dîneurs et au service de garde selon les plages horaires de la journée.
- AM: transport scolaire OU service de garde OU marcheur  
• MS: service des dîneurs OU service de garde OU marcheur  
• PE: transport scolaire OU service de garde OU marcheur
- Si vous n'inscrivez pas votre enfant à ces services, il sera considéré marcheur. **Exemple au verso!**

**Du 17 janvier au 7 février 2025**  
**Inscription officielle et** **inscr**  
• Inscription à l'école  
• Inscription au transport scolaire  
• Inscription au service de garde  
• Inscription au service des dîneurs  
Tout changement apporté après cette période peut entraîner un placement sur liste d'attente.

**À compter du 8 février 2025**  
**Inscription du 2<sup>e</sup> parent**  
Selon les besoins pour la semaine du 2<sup>e</sup> parent:  
• Inscription au service de garde  
• Inscription au service des dîneurs  
• Demande de transport scolaire (accusée éventuellement si l'enfant y a droit et s'il y a de la place disponible sur un parcours existant)

**Après l'inscription**

- Confirmation officielle**  
• 1<sup>re</sup> vague: 30 juin 2025  
• 2<sup>e</sup> vague: 19 août 2025  
• Élèves hors CSSRS: 6<sup>e</sup> jour ouvrable avant la rentrée 2025-2026
- Dépassement de la capacité d'accueil dans l'école**  
• Possibilité de départ volontaire: droit au transport scolaire si cela permet d'éviter le transfert administratif d'un autre élève  
• Possibilité de transfert administratif: droit au transport scolaire

Après plusieurs mois de réflexion et de consultation, de nouvelles [politique](#) et [procédure](#) d'organisation scolaire ont été adoptées afin d'améliorer les services aux élèves.

Pour y voir plus clair, consultez le [résumé de l'inscription scolaire](#), qui présente les principaux éléments à retenir pour l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2025-2026, afin de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les principaux **changements** à l'inscription?
- À quoi faut-il réfléchir **avant** l'inscription de votre enfant?
- Que doit-il être fait **durant** la période d'inscription officielle?
- Que se passe-t-il **après** l'inscription?

Le résumé inclut également une mise en situation pour mieux comprendre les changements adoptés à l'inscription scolaire 2025-2026, ainsi que d'autres informations à retenir pour favoriser votre compréhension.

Des formations sur ce sujet seront offertes aux secrétaires de nos établissements le 9 décembre 2024. Pour toute question relative à la prochaine période d'inscription scolaire, **nous vous demandons donc de les contacter uniquement après cette date.** Merci!

## GALA DES BRAVOS

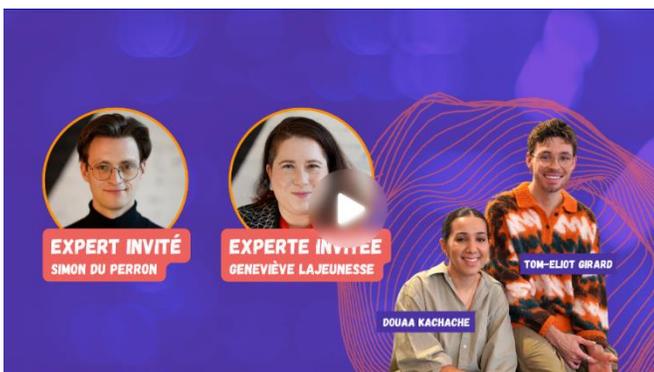


La 24<sup>e</sup> édition du Gala des Bravos aura lieu le dimanche 2 février prochain, à 13 h 30, au centre culturel de l'Université de Sherbrooke. Animé par Eric Gauthier, cet événement familial soulignera les réussites de 93 élèves du CSSRS.

Sous le thème *Carpe Diem*, le Gala des Bravos promet, une fois de plus, d'être touchant, inspirant et spectaculaire. Les personnes intéressées peuvent se procurer des billets gratuitement au centre culturel, le jour de l'événement.

## CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL

Balado : Si c'est gratuit, je suis le produit



Nos données, comme notre âge ou notre géolocalisation, peuvent permettre de personnaliser notre expérience en ligne, mais aussi de nous cibler pour nous faire parvenir des publicités. Simon Du Perron, avocat en cybersécurité, et Geneviève Lajeunesse de Lab2038 vous informent sur vos droits.

Pour écouter le balado de l'émission Empreinte numérique de Télé-Québec : <https://enclasse.telequebec.tv/balado/Si-cest-gratuit-je-suis-le-produit/22035>

## RAPPEL : EN CAS DE TEMPÊTE – INFO ALERTE

L'hiver est à nos portes, voici un rappel de la procédure d'Info-alerte.

**Mode veille** : Chaque jour, le CSSRS reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en mode veille la journée précédant une tempête annoncée, si nécessaire.



**Avis d'ouverture ou de suspension des cours** : Afin de permettre à la Direction générale de prendre une décision éclairée et rapide concernant la suspension des cours et du transport scolaire, le CSSRS collecte les données dès 5 h le matin, en coordination avec plusieurs intervenants. La décision tient compte autant des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied.

👉 Pour tous les détails de cette procédure : <https://bit.ly/3AsGasH>

## OBJETS PERDUS

Nous accumulons plusieurs vêtements non identifiés dans le coin des objets perdus près du service de garde. Nous vous invitons à y jeter un coup d'œil. Les vêtements n'ayant aucun preneur d'ici le congé des Fêtes seront acheminés à un organisme dans le besoin.

## AIDE AUX PARENTS, JEUX ET LIVRES À EMPRUNTER À L'ÉCOLE

Nous avons à l'école une armoire avec des jeux éducatifs et des livres que vous pouvez emprunter pour apporter à la maison pendant quelques semaines.

Vous pouvez consulter la liste des jeux et des livres à emprunter en cliquant sur le lien suivant : [Livres et jeux à emprunter - Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke](#)



# SÉCURITÉ DANS LA ZONE SCOLAIRE



## Sécurité dans la zone scolaire

Portez une attention particulière aux **panneaux de signalisation** dans les rues.



En tout temps !

**Il faut éviter que des véhicules soient stationnés des deux côtés, car cela...**

- Diminue l'espace de circulation;
- Bloque les entrées des maisons;
- Réduit la visibilité des automobilistes.

**NOTE IMPORTANTE**



Il est strictement **interdit** d'entrer avec votre voiture dans les deux stationnements (autobus et employés) ainsi que les autres entrées de cour de l'école.



Les voitures représentent **les seuls endroits** où vous pouvez déposer votre enfant.

Ce document est à titre indicatif seulement. Veuillez respecter la signalisation en vigueur en tout temps.

Le non-respect des règles pourrait causer des accidents ou voir même happer un enfant. Protégeons nos enfants !



Nous vous remercions de votre vigilance et de votre respect des règles du code routier aux abords de l'école.

Prenez le temps... de prendre le temps.

La direction, le personnel et tous les élèves



Soyons prudents par amour pour nos enfants.

**MERCI À CAROLINE JOLIN POUR CETTE BELLE AFFICHE**

## OPP

Nous souhaitons remercier Sébastien Paradis et Stéphanie Marsan pour avoir accompagné nos maternelles lors de la vaccination du 12 novembre dernier. Grâce à leur présence rassurante, tous les enfants ont affronté cette épreuve comme des champions!

Nous tenons également à remercier chaleureusement notre responsable des décorations, Caroline Jolin, pour son dévouement et son implication dans la planification des décorations d'Halloween et celles de Noël qui approchent à grands pas.

Merci à tous pour votre soutien et votre participation active à la vie de notre école.

## MINI BASKET

Le vendredi 22 novembre a eu lieu la manifestation sportive de mini-basket au Triolet. Nos 13 joueurs de 6ème année (6 filles et 7 garçons) ont rencontré trois écoles dans leur catégorie qui regroupait 8 écoles. Nous les félicitons pour leur bel esprit sportif et tous leurs efforts durant les pratiques et les matchs.

Ils sont devenus des Renards médaillés d'Or. Bravo 😊

Madame Hélène, enseignante d'éducation physique

Madame Carole-Anne, stagiaire éducation physique  
3e année

Monsieur Jérémie, enseignant d'éducation physique

Madame Amélie, enseignante 2ème année



## JOURNÉE BLANCHE – 25 FÉVRIER BESOIN PARENTS BÉNÉVOLES

Le mardi 25 février aura lieu notre journée blanche à la base de plein air André Nadeau. Nous aurons besoin de parents bénévoles pour: préparation et distribution ainsi qu'attacher des patins. Merci de retenir votre journée. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Le comité des saines habitudes de vie.

## RETOUR EN JANVIER

Le service de garde sera ouvert le 6 janvier 2025 pour les élèves inscrits. Sinon, on retrouve vos enfants dès le 7 janvier 2025. Nous serons le jour 7.